



EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE D'AJOURNEMENT DU CONSEIL MUNICIPAL, TENUE LE 8 DÉCEMBRE 2020 À L'HÔTEL DE VILLE DE VALCOURT

LA SÉANCE EST SOUS LA PRÉSIDENTENCE DE :

Renald Chênevert, Maire

Les conseillers et les conseillères présents :

Jacques Blanchard, siège 1  
Vicky Bombardier, siège 2  
Pierre Tétrault, siège 3  
Jimmy Royer, siège 4  
Dany St-Amant, siège 5  
Julien Bussièrès, siège 6

Les conseillers et les conseillères absents :

---

« RÉOLUTION NUMÉRO 356-20-12-08

**APPUI À L'ORGANISME « REGROUPEMENT DES MAISONS POUR FEMMES VICTIMES DE VIOLENCE CONJUGALE »**

ATTENDU QUE la Charte des droits et libertés de la personne reconnaît que tout être humain a droit à la vie ainsi qu'à la sûreté, à l'intégrité et à la liberté de sa personne (article 1);

ATTENDU QUE c'est dans la sphère privée que ce droit est le plus menacé pour les femmes et qu'en 2014 les services de police du Québec ont enregistré 18 746 cas d'infractions contre la personne en contexte conjugal;

ATTENDU QUE le Québec s'est doté depuis 1995 d'une politique d'intervention en matière de violence conjugale;

ATTENDU QU'il existe un large consensus en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes;

ATTENDU QUE malgré les efforts faits, la violence conjugale existe toujours et constitue un frein à l'atteinte de cette égalité;

ATTENDU QUE lors des 12 jours d'action pour l'élimination de la violence faite aux femmes du 25 novembre au 6 décembre, des actions ont eu lieu à travers le Québec;

ATTENDU QUE comme gouvernement de proximité, il y a lieu d'appuyer les efforts du Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale et de ses maisons membres pour sensibiliser les citoyennes et les citoyens contre la violence conjugale;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JIMMY ROYER, APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE VICKY BOMBARDIER ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

« RÉSOLUTION NUMÉRO 356-20-12-08 (SUITE)

D'appuyer l'organisme « Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale » dans ses revendications.

ADOPTÉE »

COPIE CERTIFIÉE CONFORME SIGNÉE À VALCOURT, CE 9 DÉCEMBRE 2020.

  
Me Lydia Laquerre, Greffière